

Observations de C. ROYER reçues le 3 mai 2019 à 17h59  
concernant l'enquête publique SCEA DUTERTRE à PITGAM  
du 1er avril au 3 mai 2019

**ENQUETE PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE – SCEA DUTERTRE**  
**AUTORISATION D'EXPLOITER UN ELEVAGE DE POULES PONDEUSES**

Le 03 mai 2019,

Un projet une fois de plus d'un autre âge, mal conçu et nuisible à l'environnement et à la population notamment pour :

- L'atteinte aux paysages par la construction de bâtiments aux dimensions démesurées (11m de haut sur une longueur de 160m pour une surface de bâtiment de quelques 4600m<sup>2</sup>) et à l'esthétique douteuse
- La proximité du site de GRT Gaz en deçà de la distance réglementairement définie (code de l'environnement)
- La pollution avec notamment la production de 10 tonnes d'ammoniac rejeté dans l'atmosphère
- La surconsommation d'eau équivalente aux besoins de 80 habitations
- Comme à chaque fois pour ce type de projet la multiplication mal maîtrisées de nuisances pour les riverains, liées au fonctionnement et à l'exploitation de ces installations (bruit et odeurs) ainsi qu'au trafic (bruit, pollution de l'air...)

Concernant le traitement des poules, avec un élevage sans litière à raison de 9 poules au m<sup>2</sup> on est très loin du respect du bien-être animal, alors que les consommateurs sont de plus en plus sensibles aux conditions d'élevage de ces animaux et se tournent plus volontiers vers les œufs correspondant aux élevages en plein air.

Trop de projets défigurent notre territoire où tout est décidément dans la démesure faute de faire intelligent et utile on fait volontiers grand, moche, irrespectueux de l'environnement et des riverains et obsolète avant même que le projet ne soit lancé. Ce projet de poulailler vient une fois encore le confirmer.

Pour toutes ces raisons nous sommes opposés à l'installation de ce poulailler.

Claude ROYER.  
L'Hirondelle des Faux Bourgs